



JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif

DANS CE NUMÉRO...

| | |
|--|----|
| Fonds actions canadiennes FMOQ : 20 ans | 4 |
| Pour ne plus s'en faire avec la période REER | 5 |
| Programme de soirées-conférences | 5 |
| Retour sur les derniers budgets gouvernementaux | 6 |
| Un accès plus rapide et plus vert à vos informations financières | 7 |
| L'histoire en capsule | 8 |
| Incorporation, oui ou non ? | 9 |
| Survivance des marchés financiers | 10 |
| Rendements et valeurs unitaires des parts | 11 |
| Frais de gestion | 11 |
| Fluctuations des marchés boursiers et obligataires | 11 |
| Offre globale de produits et services | 12 |
| Pour nous joindre | 12 |

Dans ce bulletin, indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes; l'emploi du genre masculin n'a donc pour seul et unique but que de faciliter la lecture et la compréhension des textes.

IL ÉTAIT GRAND TEMPS QUE L'HIVER SE TERMINE !

À la grande surprise de tous les économistes, la croissance en 2013 a finalement été légèrement plus forte au Canada qu'aux États-Unis. En effet, celle de nos voisins du Sud a été révisée à la baisse (1,9 %), alors que celle du Canada l'a été à la hausse (2 %). Même s'il s'agit d'une très bonne nouvelle pour notre économie, les marchés se préoccupent surtout de l'état de la reprise au sud de la frontière canadienne. Les bourses mondiales ont ainsi reculé en janvier pour rattraper ensuite le terrain perdu alors que la coupable était identifiée : dame nature! Les températures nettement inférieures aux normales dans nombre d'États américains auraient affecté plusieurs secteurs de l'économie, en particulier ceux de la construction et de la consommation. De tels épisodes ont déjà été observés dans le passé et ils ont généralement été suivis par des rebonds intéressants sur le plan de l'activité économique. L'optimisme est donc revenu, bien que certains marchés ne s'en soient pas encore remis. Nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil sur le dollar canadien qui a chuté de presque 4 % depuis le début de l'année en regard du dollar américain. Il en va de même des actions des pays émergents qui poursuivent leur descente alors que la Bourse chinoise est officiellement entrée en marché baissier (moins 20 % entre décembre 2013 et mars 2014). Sur une note plus positive, le secteur des mines et métaux (avec les titres aurifères en tête) a bien fait et a permis à la Bourse canadienne de se hisser parmi les bourses

les plus profitables jusqu'ici cette année. Le marché obligataire canadien a aussi offert un rendement très respectable, et ce, malgré le fait que la Réserve fédérale américaine continue à réduire ses injections de liquidités et s'efforce de préparer les marchés à ses premières hausses de taux, prévues en 2015. Les marchés ont donc été à l'image de l'hiver que nous avons connu, mais le printemps et l'été devraient être d'autant plus beaux qu'aucun gros nuage ne semble vouloir assombrir présentement le ciel des économies nord-américaines.

MERCI POUR LA CONFIANCE RENOUVELÉE

Alors qu'une institution financière se targue d'avoir terminé la troisième meilleure période REER de son histoire et qu'une banque québécoise avoue ne pas avoir atteint ses objectifs de vente de fonds communs de placement, nous sommes fiers d'annoncer que **la récente période REER s'est avérée la meilleure de l'histoire des Fonds FMOQ**. Non seulement les entrées de fonds ont été nettement supérieures à celles de l'année dernière, mais les investisseurs ont largement favorisé les Fonds FMOQ dans leurs décisions de placement. Au 31 mars 2014, les actifs nets des Fonds FMOQ totalisaient **1,054G\$** pour un actif sous gestion d'une valeur totale de **1,303G\$**. Les excellents rendements et classements des Fonds FMOQ au 31 décembre dernier y sont assurément pour quelque chose, mais nous osons croire que la qualité du service et les très bas frais de gestion ont aussi contribué à ces résultats remarquables. Nous tenons à remercier les participants aux Fonds FMOQ pour leur confiance renouvelée en notre organisation. Soyez assurés que notre équipe fera l'impossible pour la conserver et demeurer à la hauteur de vos attentes.

CONTRIBUER DÈS MAINTENANT POUR L'ANNÉE FISCALE 2014

Nous vous rappelons qu'il existe une méthode simple, efficace et moins douloureuse de cotiser à votre REER que d'attendre le mois de février. En effet, le dépôt préautorisé (DPA) vous permet d'effectuer des retraits dans votre compte bancaire selon une fréquence parfaitement adaptée à vos besoins. Ce faisant, vous pouvez contribuer plus facilement à votre REER et, par le fait même, investir dans les marchés tout au long de l'année.

AUGMENTATION DES PLAFONDS DE COTISATION

Les maximums de cotisation permis aux différents régimes fiscaux sont ajustés chaque année. Pour l'année d'imposition 2014, la cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est plafonnée à 24 270 \$, tandis que celle à un compte enregistré libre d'impôt (CELI) demeure à 5 500 \$. Si vous souhaitez ajuster votre dépôt préautorisé (DPA) en conséquence, veuillez communiquer avec votre représentant des Fonds FMOQ.

SERVICE DE FACTURATION RAMQ

À la suite de la mise en place de notre nouveau service de facturation des honoraires des médecins auprès de la RAMQ et des autres agents-payeurs, le développement va bon train et nous sommes heureux de la réponse d'un bon nombre de nouveaux clients. Nous tenons à vous rappeler que **la valeur ajoutée de notre service réside dans l'expertise de nos ressources ainsi que dans notre proximité avec votre agent négociateur, la FMOQ**. Par notre entremise, nos clients sont assurés d'obtenir la meilleure information et l'interprétation exacte de l'entente de rémunération, en plus d'être tenus au courant des dernières modifications en vigueur. Comme pour tous les autres produits et services Fonds FMOQ, nous offrons **le meilleur rapport qualité-prix** et non pas nécessairement le prix le plus bas. La nuance est importante, car elle découle de notre volonté non pas de croître à tout prix, mais de servir le mieux possible nos clients, et ce, moyennant un juste prix.

Dans nos démarches auprès de clients potentiels, nous avons été désagréablement surpris de constater que **plusieurs**

agences facturent encore leurs services en fonction d'un pourcentage des honoraires perçus. Or, cette façon de faire n'est pas permise selon l'article 17 du Règlement sur les formules et les relevés d'honoraires relatifs à la Loi sur l'assurance maladie. Nous tenons d'ailleurs à porter à votre attention le fait qu'en agissant de la sorte, les agences de facturation tirent profit du rattrapage salarial des dernières années de leurs clients !

RAPPEL - INSTRUCTIONS TÉLÉPHONIQUES

Chaque année, conformément à la réglementation en vigueur, nous avons à vous rappeler qu'afin de pouvoir exécuter vos ordres de transaction par téléphone, nous devons avoir dans nos dossiers un *Formulaire d'autorisation limitée* dûment signé par vous. Ce document doit désigner le nom du représentant de notre Société responsable de votre compte, auquel vous pouvez transmettre vos instructions. De plus, vos communications téléphoniques doivent être dirigées vers nos bureaux afin que les conversations soient enregistrées.

Si nous n'avons pas en main le *Formulaire d'autorisation limitée* dûment rempli, nous serons légalement tenus de vous demander un document signé pour chaque transaction. À moins que cela ne soit déjà fait, il faut agir sans tarder et nous retourner le formulaire pour éviter tout délai dans l'exécution de vos instructions. Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller des Fonds FMOQ ou rendez vous dans la section « Formulaires » de notre site Internet (www.fondsfmoq.com) afin d'en imprimer une copie. Votre collaboration est très appréciée.

RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE (RVER)

Vous avez peut-être entendu parler du nouveau Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) qui, sauf indication contraire, entrera en vigueur à compter de juillet prochain. En bref, il s'agit d'un régime d'épargne-retraite avec prélèvements sur le salaire auquel les employés pourront participer, s'ils le souhaitent, mais que les employeurs devront obligatoirement leur offrir au cours des prochaines années.

La date butoir à laquelle les employeurs seront tenus de le faire dépend du nombre d'employés et s'échelonne sur quelques années à compter du 1^{er} juillet 2016.

De notre côté, nous comptons mettre à la disposition de nos clients-employeurs un RVER – Fonds FMOQ et nous vous tiendrons au courant des développements à venir. Il n'y a cependant aucune urgence à mettre en place un tel régime. Prenez le temps de vous informer et, surtout, méfiez-vous de toute représentation vous faisant valoir l'urgence de signer une entente avant le 1^{er} juillet 2014.

RÉGIONS - PRÉSENCE SOUTENUE DE NOS CONSEILLERS

Nos conseillers se rendront de nouveau dans les régions du Québec au cours du printemps. Les participants et les médecins en seront avisés par lettre afin de pouvoir fixer un rendez-vous avec celui qui sera à leur entière disposition. Saisissez l'occasion!

CYBERSTUDIO FONDS FMOQ

Si vous n'avez pas encore visité notre CyberStudio, vous êtes cordialement et ardemment invités à le faire, car vous y découvrirez une foule de conférences et de capsules vidéo sur de nombreux sujets susceptibles de vous intéresser. De l'économie en général à la gestion de votre pratique médicale, en passant par divers produits et services financiers, vous apprécierez la qualité des informations que nous y avons réunies pour vous. D'ailleurs, dans la section « Gestion de votre pratique », nous venons d'ajouter, à l'intention des médecins omnipraticiens du Québec, l'enregistrement de la conférence donnée par Dr William Barakett sur le Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ). Vous n'avez qu'à vous rendre dans notre site Internet (www.fondsfmoq.com), à cliquer sur le bouton « CyberStudio » et à suivre les instructions pour des visionnements agréables et enrichissants.

« DE L'ÉCONOMIE EN GÉNÉRAL À LA GESTION DE VOTRE PRATIQUE MÉDICALE, EN PASSANT PAR DIVERS PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS, VOUS APPRÉCIEREZ LA QUALITÉ DES INFORMATIONS QUE NOUS Y AVONS RÉUNIES POUR VOUS. »

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

À l'instar de tous les fonds offerts sur le marché, les Fonds FMOQ disposent, conformément au Règlement 81-107 de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, d'un Comité d'examen indépendant dont le rôle est d'examiner les situations possibles de conflit entre, d'une part, l'intérêt de la société de gestion du Fonds et ses fournisseurs et, d'autre part, ceux des participants. Le comité étant tenu de produire un rapport annuel et de le mettre à la disposition des participants, celui de 2013 peut être obtenu en communiquant avec la Société de gérance des Fonds FMOQ inc. aux numéros habituels, dans le site Internet de la Société (www.fondsfmoq.com) ainsi que dans celui des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (www.sedar.com). La présidente du Comité peut également être jointe de façon confidentielle par courriel au jlacoste@fondsfmoq.com.

AUTRES RAPPORTS STATUTAIRES

Tout comme le rapport du Comité d'examen indépendant des Fonds FMOQ, les rapports statutaires des Fonds FMOQ au 31 décembre 2013 sont maintenant disponibles dans notre site Internet (www.fondsfmoq.com) et dans celui des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (www.sedar.com). Vous pouvez consulter dès à présent les *États financiers* et le *Rapport de la direction sur le rendement* de chacun des Fonds FMOQ. Une copie papier peut également être obtenue en communiquant directement avec nous. Les personnes en ayant déjà fait la demande devraient avoir reçu ces documents qui contiennent une foule d'informations pertinentes sur les Fonds FMOQ. N'hésitez pas à les consulter et à communiquer avec nous si des renseignements additionnels vous étaient nécessaires.

PROSPECTUS, NOTICE ANNUELLE ET APERÇUS DES FONDS FMOQ

Les documents *Prospectus*, *Notice annuelle* et *Aperçus des Fonds FMOQ* à jour sont aussi disponibles et peuvent être obtenus en communiquant directement avec nous ou en vous rendant dans les sites Internet de la Société (www.fondsfmoq.com) ou dans celui des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (www.sedar.com).

SOCIÉTÉ
DE GESTION
PRIVÉE
DES FONDS
FMOQ INC.

**POUR UNE OFFRE
SUR MESURE,
PRENEZ CONTACT
AVEC NOUS !**

Montréal : 1 855 327-6166

Québec : 1 855 657-3248

GESTION  **PRIVÉE**
FONDS FMOQ

FONDS ACTIONS CANADIENNES FMOQ : 20 ANS

4

Au 28 février 2014, le rendement cumulé (20 ans) de ce Fonds était de 435 % pour un rendement annuel composé de 8,9 % net de frais. Au cours de la même période, le principal indice de la Bourse canadienne (S&P/TSX) a progressé de 409 % pour un rendement annuel composé de 8,6 %.

Le Fonds actions canadiennes FMOQ a généré ce rendement en demeurant fidèle à la composition générale du S&P/TSX. Les différents secteurs économiques y ont donc été toujours bien représentés et une judicieuse sélection de titres par les différents gestionnaires du Fonds a permis de le démarquer. Il est également important de spécifier qu'au fil des ans, le Fonds a toujours été entièrement investi dans le marché boursier canadien, alors que plusieurs autres fonds d'actions canadiennes disponibles au Canada ont choisi d'investir une partie de leur actif en actions américaines ou internationales.

Selon les normes de classification de la Canadian Investment Funds Standards Committee (CIFSC), certains fonds d'actions canadiennes peuvent même détenir jusqu'à 50 % d'actions étrangères. Il est donc un peu périlleux de porter un jugement sur les résultats du fonds en se fiant uniquement à certains classements (qui sont l'objet d'une grande couverture médiatique), car ceux-ci ne font aucune distinction quant à la composition réelle des différents fonds d'actions canadiennes. Les comparaisons sont surtout difficiles durant les périodes où il y a des écarts de rendement importants entre la Bourse canadienne et les bourses mondiales. De plus, des mouvements majeurs du dollar canadien face aux autres devises compliquent aussi cet exercice.

Ceci dit, le Fonds s'est très bien tiré d'affaire. Selon l'*Univers de fonds mutuels canadiens Aon Hewitt*, le Fonds actions

Le Fonds actions canadiennes FMOQ aura 20 ans en mai prochain. Bien que ce Fonds ait été frappé par trois chocs majeurs (la crise asiatique de 1998, l'éclatement de la bulle technologique de 2000-2002 et la grande crise financière de 2008), les investisseurs ayant fait preuve de patience durant ces périodes de turbulence ont réalisé des gains très appréciables.

canadiennes FMOQ se classe dans le premier quartile depuis sa création. Quant à son classement de troisième quartile sur trois (3) ans, il s'explique par les raisons suivantes :

- 1) les actions étrangères ont mieux fait que les actions canadiennes pendant cette période, tout comme le dollar canadien qui a baissé en regard du dollar américain;
- 2) plusieurs fonds de notre univers de comparaison ont pour mandat d'investir uniquement dans des actions à revenu élevé*, une catégorie qui a très bien performé depuis quelques années, favorisée entre autres par des taux d'intérêt très faibles; le Fonds actions canadiennes FMOQ en contient, mais il comprend aussi d'autres types d'actions, comme celles de style croissance.

Rétrospectivement, nous avons d'excellentes raisons d'être très satisfaits des résultats du Fonds actions canadiennes FMOQ qui offre une exposition pure à

un portefeuille bien diversifié d'actions canadiennes. Après analyse, la Société de gestion des Fonds FMOQ inc. a décidé de ne pas modifier sa politique de placement afin d'y inclure des actions étrangères. Ce faisant, elle souhaite offrir aux participants aux Fonds FMOQ une réelle option d'investissement en actions canadiennes et leur laisser le soin de procéder, avec l'aide de leurs conseillers, à une répartition d'actifs convenant parfaitement à leur profil personnel d'investisseur.

Les participants souhaitant mettre l'accent sur des dividendes élevés pourront jumeler le Fonds actions canadiennes FMOQ au Fonds revenu mensuel FMOQ. De leur côté, ceux qui préfèrent une exposition aux actions étrangères pourront l'utiliser conjointement avec le Fonds actions internationales FMOQ.

Alors qu'il soufflera ses 20 bougies en mai, nous traiterons du Fonds actions internationales FMOQ dans l'édition de juin du bulletin d'information financière.



POUR NE PLUS S'EN FAIRE AVEC LA PÉRIODE REER

LE FONDS ACTIONS CANADIENNES FMOQ ET SES COMPARABLES SELON L'UNIVERS DE FONDS MUTUELS CANADIENS AON HEWITT

| | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans | 15 ans | Depuis sa création (1994-05-31) |
|-------------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|---------------------------------------|
| Fonds | 20,3 | 3,3 | 15,3 | 6,6 | 8,0 | 8,9 |
| Médiane | 14,9 | 4,3 | 15,3 | 6,1 | 7,1 | 7,5 |
| Quartile | 1 ^{er} | 3 ^e | 1 ^{er} | 2 ^e | 2 ^e | 1 ^{er} |
| Indice S&P/TSX | 14,3 | 3,2 | 15,1 | 7,7 | 8,0 | 8,6 |

* Le Fonds revenu mensuel FMOQ en est un autre qui est plus particulièrement exposé à ce type d'actions, car la politique de placement prévoit qu'environ 55 % de son actif doit être investi dans des actions canadiennes à revenu élevé.

En prenant connaissance de l'*Avis de cotisation* que l'Agence du revenu du Canada vous enverra à la suite de la production de votre déclaration de revenus 2013, vous pourrez, le cas échéant, connaître la somme exacte pouvant être investie dans votre REER.

Plutôt que d'attendre à la dernière minute en février 2015 pour y cotiser, il vous sera possible de le faire à l'aide d'une façon simple, souple et efficace. En effet, puisque rien ne vaut la discipline à l'épargne que constitue une cotisation REER échelonnée tout au long de l'année, nous vous offrons la possibilité de le faire « sans douleur ».

Comment? En vous prévalant de notre système de dépôts périodiques par lequel vous nous autorisez à prélever, dans votre compte bancaire et selon la fréquence de votre choix (hebdomadaire, mensuelle ou autre), un montant préétabli par vous qui est investi directement dans votre REER. Cette méthode de plus en plus populaire vous permet d'étaler vos contributions sur plusieurs mois de sorte que vous êtes en mesure de tirer profit des divers cycles des marchés financiers.

Ce service sans frais est aussi flexible que vos besoins l'exigent. Nous pouvons, par exemple, modifier en tout temps le montant du prélèvement établi ou le suspendre, si nécessaire. De plus, ce système est accessible pour d'autres types d'investissement comme le compte d'épargne libre d'impôt (CELI), le régime enregistré d'épargne-études (REEE), etc.

Pour plus d'information, prenez contact avec l'un de nos conseillers, et ce, sans aucune obligation de votre part.

5

PROGRAMME DE SOIRÉES-CONFÉRENCES

LES TURBULENCES DU PRINTEMPS ARABE : DIAGNOSTIC, DÉCODAGE, PERSPECTIVES

Monsieur Sami Aoun, Ph. D.

Professeur titulaire à l'École de politique appliquée
Université de Sherbrooke

L'installation difficile d'une démocratie libérale, les limites de la montée de l'islamisme, les enjeux géopolitiques et les rivalités des puissances internationales (p. ex. l'hypothèse d'un retour de la guerre froide entre les États-Unis et la Russie), les antagonismes entre les pouvoirs arabes (sunnites) et l'Iran persan (chiïte), l'avenir de la paix entre Israéliens et Palestiniens, l'enjeu de la bombe nucléaire iranienne, le recul de l'importance du pétrole du Moyen-Orient pour l'Occident sont parmi les sujets fascinants que notre conférencier de renom abordera.

Québec, jeudi 8 mai 2014

Montréal, mardi 13 mai 2014

DERNIÈRE
ACTIVITÉ DE
LA SAISON

2

0

1

4

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
514 868-2081 OU, SANS FRAIS, 1 888 542-8597

RETOUR SUR LES DERNIERS BUDGETS GOUVERNEMENTAUX

Le mois de février a été particulièrement fertile sur le plan fiscal, alors que les gouvernements canadien et québécois ont présenté leurs budgets respectifs; le premier l'a fait le 11 et le second, le 20. Toutefois, il faut noter que la mise en place des mesures annoncées dans le budget du Québec est tributaire des résultats de l'élection générale du 7 avril.

6

GOUVERNEMENT DU CANADA

Les principales mesures touchant les particuliers sont les suivantes :

• FRAIS D'ADOPTION

Le montant de dépenses admissibles passera d'un maximum de 11 774 \$ pour 2014 à 15 000 \$ pour les années 2015 et suivantes.

• FRAIS MÉDICAUX

Dès 2014, les coûts de conception d'un plan de traitement individuel associé aux thérapies médicales, de chiens d'assistance pour diabétiques et d'appareils optiques pour rehausser électroniquement la vision, seront ajoutés à la liste des dépenses admissibles pour le crédit d'impôt.

• ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

Un nouveau crédit d'impôt de 15 % sur 3 000 \$ sera disponible dès 2014 pour les volontaires cumulant un minimum de 200 heures par année dans ce type d'activités (terrestres, aériennes et maritimes) auprès d'un organisme reconnu.

• FRACTIONNEMENT DE REVENUS

Les règles seront resserrées afin d'éliminer les possibilités de fractionner les revenus (d'entreprise ou locatifs) d'une fiducie ou d'une société de personnes en faveur d'un mineur en lien de dépendance.

• FIDUCIES ET SUCCESSIONS

Il est proposé qu'à compter de 2016, les fiducies testamentaires et les successions (après 36 mois) soient assujetties au taux marginal supérieur d'imposition. Le cas échéant, cette mesure éliminerait d'importantes possibilités de fractionnement des revenus, car ces fiducies ont présentement accès aux paliers progressifs d'imposition des particuliers. Toutefois, celles comptant des bénéficiaires

admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées continueront d'avoir accès aux paliers progressifs d'imposition. Les fiducies testamentaires et les successions (après 36 mois) seront également soumises aux règles sur les acomptes provisionnels et à l'impôt minimum de remplacement. De plus, leur fin d'année fiscale devra être le 31 décembre.

• DONS

Dès 2016, les dons faits par testament s'effectueront dans la succession dans l'année du don. Le don pourra être utilisé par la succession dans l'année du don ou l'année précédente ou dans les deux (2) dernières années d'imposition du défunt.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les principales mesures touchant les particuliers sont les suivantes :

• CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS

Le taux de crédit offert passera de 50 % à 45 % d'un montant de 5 000 \$ pour les actions acquises après le 28 février 2014.

• HARMONISATION AVEC LE BUDGET FÉDÉRAL 2014

- Bonifications de la liste des frais médicaux admissibles.
- Crédit d'impôt pour les volontaires participant à des activités de recherche et de sauvetage.
- Resserrement des règles sur le revenu fractionné en faveur d'un mineur.
- Règles fiscales applicables aux fiducies testamentaires et aux successions (après 36 mois).
- Dons faits au décès.

• RÉNOVATIONS

- Un nouveau crédit d'impôt remboursable (ÉcoRénov) a été institué sur une base temporaire à l'automne 2013 dans le but de stimuler l'économie, tout en encourageant la rénovation résidentielle écoresponsable. Il s'agit d'une mesure complémentaire aux autres incitatifs existants.
- Ne seront admissibles que les travaux de rénovation écoresponsable effectués par un entrepreneur qualifié, en vertu d'une entente conclue entre le 8 octobre 2013 et le 31 octobre 2014. Les travaux exécutés par le particulier lui-même ne donneront pas accès à ce crédit, même pour le coût des matériaux.
- D'un montant maximal de 10 000 \$ par habitation admissible, ce crédit d'impôt correspond à 20 % de la partie des dépenses admissibles d'un particulier qui excédera 2 500 \$.
- Des travaux admissibles totalisant 52 500 \$ par habitation admissible donneront donc droit au maximum permis par ce crédit.
- Pour donner droit au crédit d'impôt, les travaux réalisés devront avoir un impact positif sur les plans énergétique ou environnemental et les biens utilisés dans le cadre de ces travaux devront répondre à des normes reconnues (p. ex. isolation, étanchéisation, portes et fenêtres, système de chauffage, système de climatisation, système de chauffe-eau, système de ventilation, conservation et qualité de l'eau, décontamination du sol, etc.).
- Tous les particuliers propriétaires ou copropriétaires d'une habitation admissible pourront se prévaloir de ce crédit et le partager entre eux dans le cas de la copropriété.

UN ACCÈS PLUS RAPIDE ET PLUS VERT À VOS INFORMATIONS FINANCIÈRES

Vous cherchez un moyen sûr, pratique et écologique de consulter et de conserver vos informations financières? Optez pour les relevés de placement et les avis de transactions en ligne et profitez des nombreux avantages de cette solution.

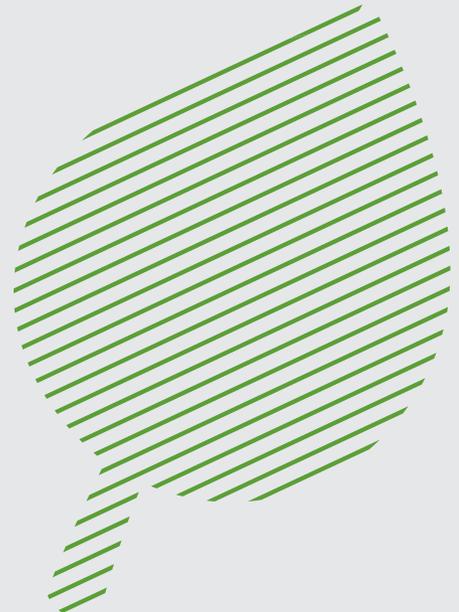
7

- **Rapidité** : pas de retard dans la préparation ou l'acheminement du courrier.
- **Sécurité** : stockage pratique et sécuritaire de vos documents dans votre compte personnel en ligne.
- **Écoresponsabilité** : réduction substantielle de la consommation de papier.
- **Accessibilité** : consultation de vos informations à tout moment et où que vous soyez.
- **Efficacité** : courriel confirmant le dépôt de votre relevé dans votre compte sécurisé.
- **Flexibilité** : possibilité de renoncer au format papier des avis de transactions tout en continuant à recevoir les relevés de placement par la poste, et vice versa (possibilité de revenir en tout temps au format papier, si désiré).
- **Facilité** : allez à la section « Transactions » ou « Relevés » de votre compte sécurisé pour retirer votre nom de la liste d'envoi de ces documents en format papier.

Notre site Internet permet de prendre connaissance d'un grand nombre d'informations pertinentes et intéressantes, comme celles contenues dans :

- les cotes hebdomadaires des Fonds FMOQ ;
- les plus récents rendements et classements des Fonds FMOQ ;
- la répartition des éléments de l'actif de chacun des Fonds FMOQ ;
- les toutes dernières publications des Fonds FMOQ ;
- divers documents d'information de nature légale comme les aperçus des Fonds FMOQ, les états financiers, les rapports de la direction sur les rendements, etc. (Fonds FMOQ > Renseignements généraux) ;
- les documents relatifs à nos produits et services ;
- etc.

Pour plus ample information, visitez notre site Internet (www.fondsfmoq.com) ou prenez contact avec votre conseiller.



VOUS N'AVEZ PAS D'ACCÈS À VOTRE COMPTE PERSONNEL EN LIGNE ?

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE QUANT À VOTRE CODE D'UTILISATEUR OU À VOTRE MOT DE PASSE ?

PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE CONSEILLER OU COMMUNIQUEZ AVEC NOUS PAR COURRIEL (accesweb@fondsfmoq.com).

L'HISTOIRE EN CAPSULE

LES MÉDECINS FONCTIONNAIRES

8

En raison du nombre nettement insuffisant d'étudiants pour répondre aux exigences sanitaires de l'ensemble de leur population, des villes tentaient de palier le manque de diplômés en retenant les services d'un médecin municipal à qui était confiée la responsabilité des soins des pauvres et, le cas échéant, de l'hôpital. De fait, il était fréquent que le contrat d'une municipalité avec son médecin titulaire fasse mention de l'obligation expresse, pour ce dernier, de soigner les malades de l'hôpital local.

D'autre part, des villes moins importantes ont pu avoir accès à un « docteur » grâce à la création de chaires de médecine par des corporations qui finançaient un centre universitaire, une approche qui a d'ailleurs permis à la médecine académique de s'étendre sur une large partie du territoire européen. On retrouva ainsi des médecins municipaux en Angleterre, en Italie et en Allemagne, où ils agissaient aussi comme conseillers non seulement en cas d'épidémies, mais également pour tout ce qui touchait à la santé publique.

Au-delà de sa finalité médicale, l'hôpital assumait aussi des fonctions plus spécifiques comme l'assistance aux plus pauvres, la charge des soins assumée par nombre de médecins se limitant souvent à une ou deux visites quotidiennes des malades et à la transmission de directives thérapeutiques aux chirurgiens, aux apothicaires et aux autres membres non diplômés du personnel. Certains assumaient aussi d'autres fonctions (p. ex. l'enseignement universitaire, une clientèle privée). En pratique, le nombre et la diversité des fonctions auxquelles vauquaient les médecins dans leurs communes faisaient d'eux des collaborateurs bien plus que des fonctionnaires.

Dans les villes et les villages, la majorité des praticiens en exercice n'avait pas de formation universitaire, contrairement aux grandes villes où les corporations solidement établies pouvaient compter sur un médecin. Elles y avaient implanté des infirmeries qui cessaient généralement leurs activités dès lors qu'un hôpital d'importance en venait à assumer « l'hospitalisation générale ».

L'apparition de la maladie ayant généralement pour corollaire l'indigence des familles, l'idée de se présenter à l'hôpital, établissement d'accueil des miséreux, rebutait les travailleurs soucieux de préserver leur dignité. C'est ainsi que sont apparus des médecins attachés aux paroisses et dispensant des soins à des « pauvres de conjoncture ». Des municipalités ont aussi accepté de prendre en charge l'assistance à ces derniers.

Source : CALLEBAT, Louis et autres. Histoire du Médecin, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.



LE TEMPS,
C'EST AUSSI
DE L'ARGENT...

CONFIEZ-NOUS
CELUI CONSACRÉ
À LA FACTURATION
DE VOS HONORAIRES.

INCORPORATION OUI OU NON ?

Que vous soyez en début ou en milieu de carrière, ou que vous pensiez prendre votre retraite au cours des cinq (5) prochaines années, il est important de vous poser quelques questions concernant la pratique médicale en société et ses avantages pour vous, s'il en est. Voici quelques pistes de réflexion :

- Le revenu imposable de votre conjoint est-il inférieur au vôtre ou le deviendra-t-il dans un proche avenir?
- Avez-vous à charge des enfants majeurs ou sur le point de le devenir, qui n'ont pas de revenus ou qui en ont peu ?
- Assumez-vous les frais d'études de vos enfants majeurs ou qui le deviendront sous peu ?
- Après avoir versé annuellement à un REER la cotisation maximale permise, épargnez-vous des sommes additionnelles ? Si oui, sont-elles supérieures à 10 000 \$ par année ?
- Les épargnes et placements accumulés à l'extérieur d'un REER sont-ils supérieurs à 50 000 \$?

VOTRE SOCIÉTÉ EST DÉJÀ CONSTITUÉE ?

Bravo ! Vous devriez maintenant vous assurer de tirer pleinement bénéfice des avantages que procure votre société constituée aux fins de regrouper les revenus de votre pratique médicale.

Voici quelques questions d'intérêt :

- Maximisez-vous les rendements à court terme des placements de votre société ?
- Connaissez-vous la meilleure combinaison pour votre revenu annuel (salaire, dividendes ou retrait de capital hors REER) ?
- Serait-il plus avantageux que certaines dépenses (automobile, assurance-vie, frais de représentation, bureau à domicile, etc.) soient assumées par votre société ?
- Les placements à long terme de votre société sont-ils investis périodiquement dans des placements fiscalement avantageux pour vous et votre société ?
- À la suite de la constitution de votre société, avez-vous révisé votre testament et votre mandat en cas d'incapacité ?

SI VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE RÉPONDRE À UNE DE CES QUESTIONS, OU SI VOUS AVEZ UN DOUTE QUANT AUX RÉPONSES À CERTAINES D'ENTRE ELLES, N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONSULTER. CETTE DÉMARCHÉ AVISÉE VOUS PERMETTRA DE FAIRE DES CHOIX JUDICIEUX.



**VALEURS MOBILIÈRES
BANQUE LAURENTIENNE**

Associé à un courtier de plein exercice, Paul Angers, conseiller en placement, sert exclusivement les clients référés par Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. dans le cadre d'une entente de partenariat. Il compte plus de 20 ans d'expérience et est rémunéré exclusivement à salaire. N'hésitez pas à vous informer.

**REER, FERR et CELI autogérés
Compte au comptant
Courtage de plein exercice**

3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1975, Westmount (Québec) H3Z 3C1
Téléphone : 514 954-3636 ou 1 866 954-3636
Télécopieur : 514 954-1038

Membre – Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
et Fonds canadien de protection des épargnants

DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES

Récemment, une grande partie de l'économie démontrait des signes encourageants alors que la Chine, de son côté, semblait plutôt s'essouffler. La vitesse à laquelle les autorités chinoises exercent leurs réformes est surprenante. Au cours des derniers mois, elles ont même laissé quelques compagnies faire faillite, ce qui est inhabituel, et elles ont élargi l'intervalle de fluctuation du Yuan. Le comité de la politique monétaire américaine a annoncé le prolongement de la diminution d'achat d'obligations et de titres hypothécaires. Au cours du premier trimestre, la courbe des taux d'intérêt s'est aplatie alors que les taux à long terme ont diminué davantage que ceux à court terme.

Les indices boursiers ont poursuivi leur croissance. Toutefois, certaines données économiques du trimestre ont été affectées par des conditions climatiques hivernales plus ardues.

Les États-Unis réduisent graduellement leur implication dans l'arène géopolitique et ne semblent plus intéressés à jouer le rôle de « shérif ». Il s'agit d'une conséquence de la crise financière de 2008 et, plus particulièrement, des contraintes sur le budget gouvernemental. De plus, l'industrie américaine des gaz de schiste a diminué la dépendance du pays à l'égard du pétrole provenant de régions moins stables.

Le vide causé par l'hésitation des États-Unis à ne plus jouer un rôle de chef de file ferme sur les événements géopolitiques mondiaux donnera davantage les coudées franches aux autres leaders mondiaux pour démontrer leur pouvoir. La Russie représente un bon exemple de ce comportement, comme en témoigne son rôle en Syrie et, plus récemment, ses opérations militaires en Ukraine. La Chine étoffe également sa rhétorique militaire à l'égard de sa région. Est et le Japon semble vouloir se réarmer.

« LE VIDE CAUSÉ PAR L'HÉSITATION DES ÉTATS-UNIS À NE PLUS JOUER UN RÔLE DE CHEF DE FILE FERME SUR LES ÉVÉNEMENTS GÉOPOLITIQUES MONDIAUX DONNERA DAVANTAGE LES COUDÉES FRANCHES AUX AUTRES LEADERS MONDIAUX POUR DÉMONTRER LEUR POUVOIR. »

Au Moyen-Orient, les conflits potentiels demeurent, car les chiites et les sunnites sont en guerre et l'État d'Israël s'inquiète grandement de l'arme nucléaire en Iran. Ces risques géopolitiques ont créé de la volatilité dans les marchés.

En Europe, ce fut un trimestre plutôt tranquille et les données économiques étaient relativement encourageantes pour la zone Euro.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET TITRES À REVENU FIXE

Le 19 mars dernier se tenait la première réunion de la Réserve fédérale avec Janet Yellen à titre de présidente. Cette dernière a annoncé la continuation de sa réduction d'achat d'obligations et de titres hypothécaires. Les membres de la Réserve fédérale s'attendent à ce que les taux directeurs augmentent au cours de l'année 2015, soit plus tôt que le marché anticipait.

Ici, la Banque du Canada est restée encore une fois sur les lignes de côté et a laissé son taux directeur inchangé à 1,00 %. Stephen Poloz a fait quelques apparitions soulignant certaines inquiétudes, tout en se faisant rassurant sur l'économie mondiale et le marché immobilier canadien.

Mario Draghi et la Banque centrale européenne (BCE) ont gardé leur taux à 0,25 % et ont réaffirmé leur intention de maintenir les taux d'intérêt bas pour une période prolongée afin de favoriser la croissance dans la zone euro. L'Italie et l'Espagne continuent de voir leurs taux d'emprunt diminuer suite à l'optimisme envers la zone euro. L'euro s'est apprécié au cours du trimestre.

MARCHÉS BOURSISERS

Les principaux indices mondiaux ont maintenu leur tendance haussière au cours du dernier trimestre.

Au Canada, la composition du marché canadien, avec une plus forte pondération dans le secteur des matériaux et de l'énergie, a permis au S&P/TSX d'afficher un rendement très intéressant de plus de 4% pour cette période.

Le S&P 500 a aussi atteint un nouveau sommet durant le trimestre.

À L'HORIZON

Les banques centrales stimuleront la croissance jusqu'à ce que les cibles économiques d'inflation et d'emploi soient atteintes. L'emploi est en progression, les demandes d'assurance emploi sont en baisse et les salaires horaires moyens sont en hausse. Notre principal scénario mise sur l'accélération de l'économie américaine. Tenant compte de nos perspectives et des facteurs fondamentaux de l'évaluation des classes d'actifs, notre positionnement tactique consiste à surpondérer les actions canadiennes et américaines, à sous-pondérer les actions internationales et surtout les obligations.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 28 MARS 2014

| FONDS FMOQ | 1 an (%) | 2 ans (%) | 3 ans (%) | 4 ans (%) | 5 ans (%) | 10 ans (%) | 15 ans (%) | 20 ans (%) ou depuis création | (\$) |
|-------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|-------------------------------|--------|
| MONÉTAIRE | 0,90 | 0,89 | 0,89 | 0,83 | 0,74 | 1,89 | 2,49 | 3,09 | 10,014 |
| ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR* | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | 10,364 |
| OMNIBUS | 11,94 | 9,06 | 6,49 | 7,34 | 10,05 | 5,63 | 5,35 | 7,16 | 24,648 |
| FONDS DE PLACEMENT | 14,02 | 10,33 | 5,99 | 6,64 | 9,26 | 5,38 | 4,89 | 7,67 | 25,947 |
| REVENU MENSUEL | 10,07 | 9,14 | 6,93 | 8,48 | 12,15 | S.O. | S.O. | 6,31 (2006-10-06) | 11,012 |
| OBLIGATIONS CANADIENNES | 0,21 | 1,90 | 3,91 | 4,09 | 4,56 | 4,15 | S.O. | 5,08 (2001-03-16) | 11,361 |
| ACTIONS CANADIENNES | 19,68 | 11,56 | 3,71 | 7,73 | 13,69 | 6,98 | 7,52 | 8,87 (1994-05-31) | 24,091 |
| ACTIONS INTERNATIONALES | 26,08 | 19,27 | 13,99 | 12,13 | 14,64 | 4,19 | 1,60 | 3,82 (1994-05-31) | 10,881 |

* Conformément à la réglementation en valeurs mobilières applicable, nous ne pouvons publier le rendement d'un Fonds pendant une période de 12 mois suivant la date de sa création.

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et est le placeur principal des Fonds FMOQ. Il n'y a aucune commission, ni aucuns frais ou pénalité à l'achat ou au rachat des parts des Fonds FMOQ acquises ou rachetées par l'entremise du placeur principal. Toutefois, des frais pourraient être exigés lorsque les parts sont acquises ou rachetées par l'entremise d'un autre courtier. Veuillez lire le prospectus simplifié ou consulter l'aperçu du Fonds des Fonds FMOQ avant d'investir. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents auprès du placeur principal ou du gestionnaire des Fonds FMOQ en composant de Montréal le 514 868-2081 ou sans frais le 1 888 542-8597 ou de Québec le 418 657-5777 ou sans frais le 1 877 323-5777 ou en vous adressant à votre courtier en valeurs. Vous pouvez aussi les obtenir dans le site Internet du placeur principal au www.fondsfmoq.com ou dans le site www.sedar.com. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique à la date indiquée, qui tient compte des fluctuations de la valeur de parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payable par un porteur qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les Fonds FMOQ ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôt et ne sont pas garantis. La valeur des parts d'un fonds commun de placement fluctue fréquemment et rien ne garantit qu'un fonds marché monétaire pourra maintenir une valeur liquidative fixe, aussi, rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 0,91 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport, celui-ci ne représente toutefois pas un rendement réel sur un an.

IMPORTANT | Les Fonds FMOQ étant évalués, pour fins de transactions, le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante. Nous vous remercions de votre collaboration.

RATIO DES FRAIS DE GESTION AU 28 FÉVRIER 2014

| Types de fonds | Moyennes de l'industrie* | Fonds FMOQ comparables** | |
|-------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------|
| MONÉTAIRES CANADIENS | 0,73 % | MONÉTAIRE | 0,46 % |
| ÉQUILIBRÉS CANADIENS | 2,13 % | OMNIBUS REVENU MENSUEL | 1,09 % |
| ÉQUILIBRÉS | 2,14 % | PLACEMENT | 1,09 % |
| OBLIGATIONS CANADIENNES | 1,29 % | OBLIGATIONS CANADIENNES | 1,09 % |
| ACTIONS CANADIENNES | 1,99 % | ACTIONS CANADIENNES | 1,09 % |
| ACTIONS MONDIALES | 2,39 % | ACTIONS INTERNATIONALES | 1,09 % |

* Source : Morningstar ** Ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ = frais de gestion + taxes applicables.

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS* ET OBLIGATAIRES

| Indices | Variation depuis 1 an | 2014-03-28 | Écarts | 2013-12-31 | Écarts | 2013-09-27 | Écarts | 2013-06-28 | Écarts | 2013-03-30 |
|--|-----------------------|------------|--------|------------|--------|------------|--------|------------|--------|------------|
| S&P/TSX (Toronto) | 11,8 % | 14 260,72 | 4,7 % | 13 621,55 | 6,1 % | 12 844,08 | 5,9 % | 12 129,00 | -4,9 % | 12 749,90 |
| S&P 500 (New York) ** | 28,9 % | 2 054,66 | 4,5 % | 1 965,92 | 12,8 % | 1 742,99 | 3,2 % | 1 689,10 | 6,0 % | 1 593,73 |
| MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) ** | 23,9 % | 2 106,10 | 3,4 % | 2 037,44 | 7,7 % | 1 891,46 | 9,7 % | 1 723,81 | 1,4 % | 1 700,49 |
| DEX Univers (obligations canadiennes) | 0,9 % | 908,60 | 2,9 % | 883,40 | 0,5 % | 879,00 | 0,0 % | 879,00 | -2,4 % | 900,20 |

* Ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes. ** Convertis en dollars canadiens.

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

CONSEIL ET INVESTISSEMENT FONDS FMOQ INC. OFFRE TOUTE
UNE GAMME DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS AUX MEMBRES
DE LA FÉDÉRATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC, DE
L'ASSOCIATION DES OPTOMÉTRISTES DU QUÉBEC AINSI QU'À LEURS PROCHES.

RÉGIMES OFFERTS

- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Compte non enregistré
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré d'épargne-retraite (FERR)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Régime de retraite individuel (RRI)
- Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)

BIENTÔT

FONDS FMOQ²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- équilibré conservateur
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales

AUTRES FAMILLES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT³

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

OBLIGATIONS GARANTIES⁴

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'Épargne Placements Québec.

DÉPÔTS À TERME⁵

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme sous certaines conditions. Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

COURTAGE EN VALEURS MOBILIÈRES⁶

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies.

SERVICE DE GESTION PRIVÉE⁷

Vous pouvez confier la gestion de vos actifs à des experts, tout en suivant l'évolution des marchés.

SERVICE DE FACTURATION **NOUVEAU**

Notre proximité avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) nous permet d'offrir un service de facturation des honoraires à haute valeur ajoutée. Informez-vous.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met également à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut québécois de planification financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances).

La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

(1) Directement ou par le biais d'ententes de partenariat.

(2) Vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(3) Vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. et des diverses sociétés émettrices.

(4) Épargne Placements Québec^{MD} est une unité administrative du ministère des Finances du Québec.

(5) Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

(6) Offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(7) Offert par Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., société sœur de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

MONTRÉAL

Place Alexis-Nihon – Tour 2
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1900
Westmount (Québec) H3Z 3C1
Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**
Télécopieur : 514 868-2088

QUÉBEC

Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 410
Québec (Québec) G1V 4T2
Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**
Télécopieur : 418 657-7418

SITE INTERNET

www.fondsfmoq.com

COURRIEL

info@fondsfmoq.com

